

Merci de photocopier et diffuser le présent appel dans votre entourage

L'association humanitaire « Les Enfants de Tchernobyl » recherche des familles d'accueil pour 60 enfants ukrainiens et russes invités pour la première fois en France durant 3 semaines en juillet et août 2012

Plus de 25 ans après l'explosion du réacteur de Tchernobyl, l'association humanitaire alsacienne « Les Enfants de Tchernobyl » continue de présenter les preuves de la poursuite de la catastrophe et de l'intérêt des séjours en France des « Enfants de Tchernobyl ».

En partenariat avec le Centre de Médecine Radioactive de l'Académie des Sciences d'Ukraine, plus de 150 enfants ukrainiens habitant des villages contaminés du nord de l'Ukraine et russes de la ville de Novozybkov, invités en France durant l'été 2010, ont fait l'objet d'une détermination de la contamination radioactive interne en césium 137 de leur organisme avant et après leurs vacances françaises. **Les résultats sont dramatiques.** Alors qu'avec une contamination de 40 Bq/kg, 2 enfants sur 3 présentent des anomalies à l'électrocardiogramme, plusieurs enfants vivaient avec une charge corporelle en césium 137 de plusieurs centaines de Bq/kg... plus de 24 années après l'explosion !

Le 26 avril 1986, à 1H24, le réacteur n°4 de la centrale nucléaire Lénine de Tchernobyl explose. Plus de 25 ans plus tard, les habitants du nord de l'Ukraine, du sud de la Russie et du Bélarus sont contraints de vivre dans un environnement radioactif et parce que leur alimentation est contaminée, les radioéléments (et tout particulièrement le césium 137) s'accumulent, jour après jour, dans l'organisme des enfants. Les principaux responsables sont les produits de la cueillette (baies, champignons...), de la chasse et de la pêche qui constituent une partie notable de leur régime alimentaire quotidien. L'irradiation permanente de leurs cellules, en particulier celles du cœur, de la thyroïde et du cerveau, provoque d'innombrables lésions qui sont à l'origine de pathologies très graves, liées notamment à l'atteinte des défenses immunitaires et des organes vitaux. Les examens et travaux du professeur Youri Bandajevsky ont démontré une corrélation entre le taux de césium 137 accumulé dans l'organisme des enfants et les anomalies révélées par leurs électrocardiogrammes.

Le césium 137 n'existe pas à l'état naturel. Celui que l'on met en évidence ne peut provenir que des activités humaines : installations nucléaires, essais atmosphériques, pollutions et catastrophes nucléaires. Une alimentation « propre » durant quelques semaines permet à ces enfants d'éliminer plus rapidement le césium radioactif contenu dans leurs organismes et donc de réduire les risques sanitaires. Pour cette raison, l'association française « Les Enfants de Tchernobyl », comme d'autres associations occidentales (en Allemagne, Italie, Espagne, Belgique, Irlande, mais également au Canada et aux Etats Unis), invite chaque année des enfants qui continuent d'habiter sur des territoires contaminés par les retombées radioactives de Tchernobyl à séjourner en été dans notre pays.

Durant leurs vacances françaises, les enfants ukrainiens et russes invités par l'association alsacienne « Les Enfants de Tchernobyl » ont réduit leur charge corporelle en césium radioactif de manière très importante, jusqu'à plus de 70% pour les plus contaminés, uniquement par une alimentation « propre ». Ces résultats sont remarquables et prouvent l'intérêt de ces projets. Grâce au dévouement et à la générosité des familles d'accueil membres de l'association et grâce aux sympathisants, l'association humanitaire a déjà invité 39 groupes d'enfants ukrainiens et russes depuis 1993 (3289 séjours organisés, soit plus de 75 000 journées hors des contaminations !).

Plus de 25 ans après l'explosion, la catastrophe de Tchernobyl se poursuit. L'association humanitaire « Les Enfants de Tchernobyl » lance un appel aux familles d'accueil bénévoles. Elle organisera en juillet et août 2012 l'accueil, dans 6 départements de l'est de la France, pour des séjours de 3 semaines, d'enfants ukrainiens et russes originaires de ces régions. Les enfants sont issus de milieux défavorisés et sont sélectionnés par les soins de l'association en ce sens.

Renseignements et candidatures auprès de :

Marie-Christine Klein : 03 89 56 36 51 ou 06 82 09 54 89

Catherine Albié : 03 89 83 61 80 ou 06 08 48 55 48

les.enfants.de.tchernobyl@gmail.com

www.lesenfantsdetchernobyl.fr

**ACCUEIL DANS DES FAMILLES, DURANT L'ETE 2012,
D'ENFANTS D'UKRAINE ET DE RUSSIE
VICTIMES DE LA CATASTROPHE
DE TCHERNOBYL**

**LES REPONSES ...
A VOS INTERROGATIONS**



Association
LES ENFANTS DE TCHERNOBYL
1A rue de Lorraine 68840 PULVERSHEIM

Courriel : lesenfantsdetchernobyl@gmail.com
Site internet : www.lesenfantsdetchernobyl.fr

****Coordinatrices du projet :***

Catherine ALBIE
1a rue de Lorraine
68840 PULVERSHEIM
Tél : 03.89.83.61.80
Courriel : catherinealbie@aol.com

Marie-Christine KLEIN
7 rue des vergers
68390 BALDERSHEIM
Tél. : 03.89.56.36.51
christine.klein68@gmail.com

QUE S'EST-IL PASSE A TCHERNOBYL ?

Le 26 avril 1986, la centrale nucléaire de TCHERNOBYL en UKRAINE a explosé.

OU SE TROUVE TCHERNOBYL ?

Tchernobyl se situe à 1700 km à l'est de l'Alsace, à 120 km au nord de KIEV, la capitale de l'Ukraine.

QUELLES SONT LES CONSEQUENCES DE CETTE CATASTROPHE ?

Certains composés radioactifs échappés du réacteur endommagé contaminent les populations, sols et cours d'eau de l'Ukraine, de la Russie et du Bélarus voisin.

JE NE CONNAIS PAS VOTRE ASSOCIATION. QUI EST-ELLE ?

L'association « LES ENFANTS DE TCHERNOBYL » est une association humanitaire alsacienne, régie par le Droit Local, inscrite au Tribunal d'Instance de GUEBWILLER. Elle est composée d'environ 500 membres habitant essentiellement dans les 2 départements alsaciens et les départements limitrophes.

D'OU PROVIENT LE FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION ?

Très peu des subventions, un peu des dons et des adhésions, mais essentiellement des initiatives et du bénévolat de ses membres, vente d'artisanat ukrainien, en particulier d'œufs en bois peints - les pyssanki - (opération « 10 000 ŒUFS POUR LES ENFANTS DE TCHERNOBYL »).

POURQUOI ACCUEILLIR EN FRANCE DES ENFANTS QUI HABITENT DANS LES ZONES CONTAMINEES EN UKRAINE ET RUSSIE ?

Ces enfants vivent dans des zones où l'air, l'eau, l'alimentation et l'environnement sont contaminés par la radioactivité, situation qui a comme conséquence, à moyen ou long terme, une perte notable des défenses immunitaires qui peut conduire au développement de nombreuses maladies.

A-T-ON LA PREUVE DE L'EFFICACITE DES SEJOURS EN TERME DE DIMINUTION DES RISQUES SANITAIRES ?

A notre demande, des mesures de la teneur en césium 137 des enfants ukrainiens et russes invités à séjourner en France durant l'été 2010 ont été réalisées par l'Académie des Sciences d'Ukraine de Kiev. Les résultats obtenus sont très importants : la baisse moyenne de la radioactivité mesurée s'élève à 20% après un séjour de 20 jours et de plus de 60% après un séjour de 2 mois, elle est supérieure ou égale à 70% pour les enfants les plus contaminés.

Les accueils en France des enfants vivant dans les zones contaminées par le césium 137 permettent de réduire la radioactivité interne et l'irradiation externe de leur organisme de manière importante et par conséquent de diminuer les risques sanitaires.

En outre, comme dans le reste des pays concernés, la vie est très dure en raison de la mauvaise situation économique.

Une alimentation saine lors de leur présence en France, constitue pour ces enfants en pleine croissance, une cure sanitaire scientifiquement prouvée.

La venue dans un pays de l'ouest constitue également un enrichissement culturel pour ces enfants nés sur les cendres du communisme.

LES CONTAMINANTS RADIOACTIFS INGERES PAR CES ENFANTS CONSTITUENT-ILS UN RISQUE POUR LES MEMBRES DE NOTRE FAMILLE LORS DE L'ACCUEIL ?

Non. Certains enfants sont atteints dans leur corps mais leur mal n'est pas contagieux.

DOIVENT-ILS SUIVRE UN TRAITEMENT MEDICAL PENDANT LEUR PRESENCE EN FRANCE ?

Non. Les enfants avec des maladies déclarées graves ne peuvent pas venir en France.

D'OU VIENNENT LES ENFANTS SELECTIONNES ?

Du nord de l'Ukraine dans le raïon de Poliske et du sud-ouest de la Russie de la ville de Novozybkov.

QUI SELECTIONNE LES ENFANTS QUI PARTICIPENT A CE PROJET ?

Nos partenaires en Ukraine et en Russie (interprètes de l'association en Ukraine, associations de familles nombreuses, directeurs et directrices d'écoles, responsables d'internat et personnes vivant dans la zone contaminée) choisissent des enfants sur la base des critères que nous leur présentons.

QUELS SONT CES CRITERES ?

Nous demandons à ce que l'enfant choisi vive dans la zone contaminée par l'accident et qu'il soit issu d'une famille économiquement défavorisée. Il ne doit pas présenter de handicaps physiques ou mentaux connus ou visibles. Il doit avoir un comportement habituel « normal » qui permette son intégration au sein d'une famille française durant le séjour. Aucun autre critère tel que race, nationalité, religion n'intervient dans la sélection.

QUELS SONT L'AGE ET LE SEXE DES ENFANTS ACCUEILLIS ?

Ce sont des garçons et des filles de 8 à 11 ans.

POURRAI-JE CHOISIR LE SEXE ET L'AGE DE L'ENFANT ?

Vous pourrez émettre un souhait, et, dans la mesure du possible, nous essayerons de le faire coïncider avec le profil du groupe d'enfants, en tenant compte de votre situation familiale.

QUELLES LANGUES PARLENT LES ENFANTS ?

L'ukrainien ou le russe, et plus rarement l'anglais, l'allemand ou le français.

COMMENT FERONS-NOUS POUR COMMUNIQUER ?

Des interprètes encadreront les enfants durant les voyages et séjours en France, vous serez en contact régulier avec elles.

Nous recherchons également des hébergements en famille pour ces interprètes adultes.

Un guide de conversation vous sera offert.

COMMENT FAUT-IL SE COMPORTEUR AVEC L'ENFANT ACCUEILLI ?

Exactement comme s'il s'agissait du vôtre, ni plus ni moins.

DES RENCONTRES SERONT-ELLES ORGANISEES DURANT L'ETE POUR PERMETTRE AUX ENFANTS DE SE RENCONTRER ?

Oui, plusieurs animations sont régulièrement organisées, les familles d'accueil étant libres d'y participer ou pas.

QUELLES SONT LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION ?

Elle apporte en Ukraine, au Bélarus et en Russie son aide aux populations victimes de la catastrophe de TCHERNOBYL, et tout particulièrement aux enfants.

L'association a organisé plus d'une centaine de projets, en particulier plus de 3000 accueils d'enfants ukrainiens et russes.

COMBIEN D'ENFANTS UKRAINIENS ET RUSSES SERONT ACCUEILLIS PAR L'ASSOCIATION DURANT L'ETE 2012 ?

Environ 200 enfants seront accueillis cette année.

En juillet 30 enfants ukrainiens et en août 30 enfants russes viendront pour la première fois dans des familles d'accueil.

En plus de ceux-ci, de nombreux enfants réinvités reviendront dans leur famille d'accueil de l'année précédente

Les enfants russes ne viendront que durant le mois d'août.

QUELLES SONT LES DATES ET LES DUREES DES ACCUEILS ?

Les accueils sont d'une durée de 3 semaines.

Les dates prévues sont du 29 juin au 20 juillet 2012 et du 3 août au 24 août 2012 (à + ou - 2 jours).

COMBIEN DOIS-JE PAYER ?

Le transport, les frais de visa, l'encadrement d'un enfant coûtent entre 600 et 700 euros à l'association.

Nous vous demandons uniquement de financer votre adhésion de 40€ (couvrant notamment les frais liés à votre information par courrier), et l'assurance maladie de l'enfant (forfait de 30€) soit un total de 70€ à votre charge. La différence est financée par la trésorerie propre de l'association.

QUE DOIS-JE FAIRE SI CE PROJET M'INTERESSE ?

Prendre rapidement contact avec une des deux responsables de l'accueil 2012 :

Catherine ALBIE
1a rue de Lorraine
68840 PULVERSHEIM
Tél : 03.89.83.61.80
Port. : 06.08.48.55.48
Courriel : catherinealbie@aol.com

Marie-Christine KLEIN
7 rue des vergers
68390 BALDERSHEIM
Tél. : 03 89 56 36 51
Port. : 06 82 09 54 89
christine.klein68@gmail.com

Attention ! Les inscriptions seront closes dès que nous aurons toutes les familles nécessaires à l'accueil.

ET ENSUITE ?

Une visite sera effectuée par un responsable de l'association à la personne candidate à l'accueil pour pouvoir répondre aux questions posées par celle-ci et pour l'informer de certaines démarches administratives. Vous signerez un contrat avec l'association précisant les droits et devoirs de chacun et remettrez un chèque de caution de 130€. Cette caution se divise en deux : 100€ seront conservés en cas de désistement injustifié de votre part et 30€ seront retenus en cas d'absence à la réunion préparatoire aux accueils (cette réunion se déroulera le samedi 16 juin 2012 (à Horbourg-Wihr). Dans tous les autres cas, le chèque de caution sera intégralement restitué à la personne qui accueille lors de l'arrivée de l'enfant en France.